

# Bordereau de signature

## DEC2017\_0206



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	23/11/2017	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	23/11/2017	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2017-11-23)	

Dossier de type : ACTES\_MAIRIE // decission\_mairie

DEC2017\_0206

DECISION

**OBJET : CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES N°2017/070 RELATIF A LA COREALISATION ENTRE LA VILLE ET LA FERME DU BUISSON - SCENE NATIONALE DE MARNE-LA-VALLEE CONCERNANT LE SPECTACLE « BOVARY LES FILMS SONT PLUS HARMONIEUX QUE LA VIE ».**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

**VU** l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics, notamment les articles 42-3° et 28,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération N°DEL2017\_0200 du Conseil Municipal du 10 novembre 2017 portant délégations au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** le projet de marché de coréalisation dans le cadre du festival Les enfants du désordre qui se déroule du 18 au 25 novembre 2017, entre la Ferme du Buisson - Scène nationale de Marne-la-Vallée (Etablissement Public de Coopération Culturelle à caractère Industriel et Commercial) et la Ville de Noisiel, et portant sur la programmation du spectacle « Bovary les films sont plus harmonieux que la vie »,

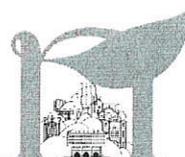
**CONSIDERANT** que la prestation relève de la classe d'achats « Services » et de l'unité fonctionnelle 13.03.16 « Services de spectacles divers (musicaux, danse, théâtre, fournis par des producteurs...», dont la valeur ne dépasse pas 90.000 € H.T.,

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** Il est conclu avec la Ferme du Buisson - Scène nationale de Marne-la-Vallée (Établissement Public de Coopération Culturelle à caractère Industriel et Commercial), sise Allée de la Ferme à Noisiel (Marne-la-Vallée, 77448 cedex 2), le marché public de Services n°2017/070, portant sur la programmation, dans le cadre d'une coréalisation, du spectacle « Bovary les films sont plus harmonieux que la vie », et comprenant une représentation à l'Auditorium Jean Cocteau de Noisiel le vendredi 24 novembre 2017 à 20h30, pour un coût de l'opération à 5 009,77 € TTC, selon la répartition suivante : 3 783,00 € TTC pour la Ferme du Buisson et 1 226,77 € TTC pour la Ville.

En conséquence, le coût de revient à la place est de 14,31 € TTC.

Chacune des parties prendra en charge la réservation et l'encaissement de sa billetterie, par application de sa grille tarifaire (350 places maximales). A l'issue de la représentation, un décompte des places vendues par la Ferme sera établi, d'un commun accord avec la



Suite de la décision N°2017\_  
portant sur la conclusion du marché public n°2017/070

Ville. Une facture correspondant à la balance entre les frais engagés par la ferme et le prix de revient des places vendues par la Ferme sera adressée par la Ferme à la Ville de Noisiel.

**ARTICLE 2 :** Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

**ARTICLE 3 :** Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Madame la Comptable publique de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 4 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

**ARTICLE 5 :** La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 23 NOV. 2017

Le Maire,

Mathieu VISKOVIC.



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	23 NOV. 2017
Affiché le	23 NOV. 2017
Notifié le	
Publié le	23 NOV. 2017

